

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL

2025-2030

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

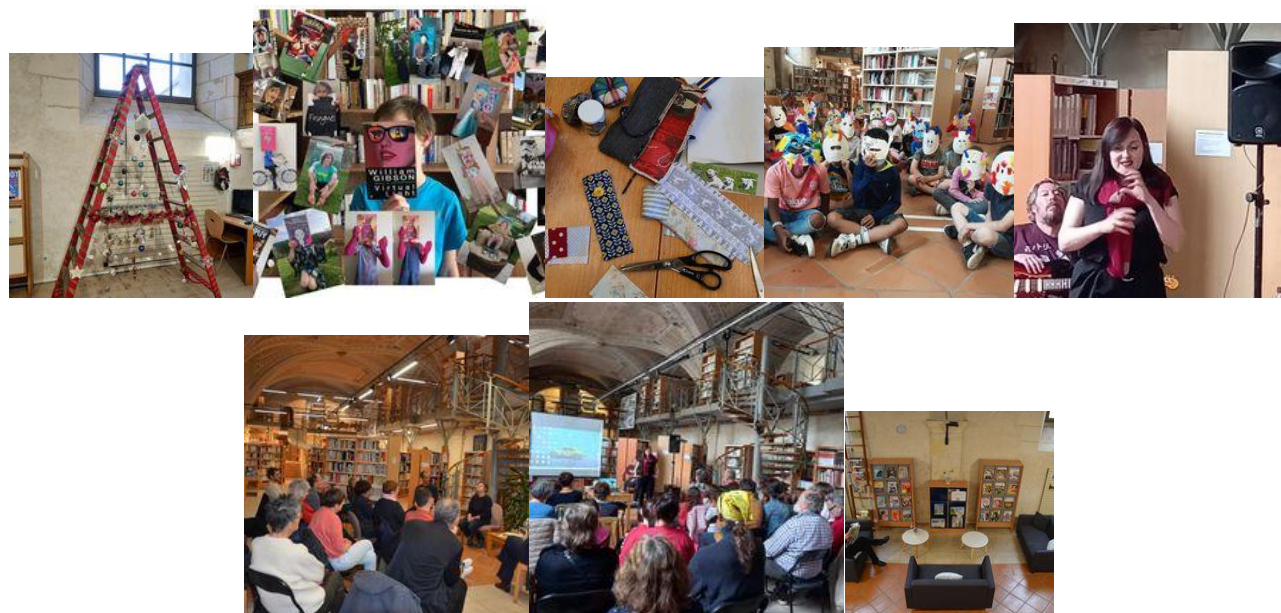


Table des matières

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL.....	1
2025-2030.....	1
PARTIE I : DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX.....	8
I. Diagnostic du territoire.....	8
A. Une commune rurale.....	8
B. Un patrimoine historique important	9
C. La population	9
D. Le contexte économique	10
E. Les services et équipements culturels.....	12
1. Le musée des Cordeliers.....	12
2. L'École de musique municipale.....	12
3. La Micro-Folie	13
4. L'Eden	13
5. Cinévals.....	14
6. L'Association Angérienne d'Action Artistique	14
II. La médiathèque d'hier à aujourd'hui	15
A. Historique et fonctionnement de la médiathèque.....	15
1. Histoire de la médiathèque	15
2. Fonctionnement actuel de la médiathèque	15
a. Le bâtiment.....	15
b. Les collections	18
c. Le personnel	19
d. Les activités.....	19
B. Les atouts et les contraintes rencontrés pour le bâtiment.....	27
1. Par les usagers et les partenaires	27
2. Par l'équipe de la médiathèque	29
C. Les atouts et les problèmes dans les missions	30
1. Par les usagers et les partenaires	30
2. Par l'équipe de la médiathèque	31
PARTIE II : LE PROJET.....	33
I. Ouvrir la médiathèque au plus grand nombre	33
A. Aménager les espaces de la médiathèque.....	33
1. Réaménager l'entrée du public.....	33
a. Actions envisagées	33

b.	Les moyens	33
c.	Le calendrier	34
2.	Aménager l'espace jeunesse	34
a.	Actions envisagées	34
b.	Les moyens	34
c.	Le calendrier	34
3.	Affecter des espaces aux nouvelles pratiques de la médiathèque	35
a.	Actions envisagées	35
b.	Les moyens	35
4.	Différencier les espaces suivant leur destination	35
a.	Actions envisagées.....	35
b.	Les moyens	36
c.	Le calendrier	36
B.	Rendre la médiathèque plus accessible	37
1.	Instaurer la gratuité pour les Angériens	37
2.	Faire évoluer les horaires.....	37
a.	Action envisagée.....	37
b.	Les moyens	37
c.	Le calendrier	37
3.	Travailler notre accueil au public	38
a.	Actions envisagées.....	38
C.	Faire connaître la médiathèque	38
1.	Revoir la communication vers les habitants et les usagers.....	38
a.	Actions envisagées.....	38
b.	Les moyens	38
c.	Le calendrier	39
2.	Développer les animations familiales et grand public	39
a.	Actions envisagées.....	39
3.	Participer à la réalisation de manifestations grand public dans l'Abbaye	39
D.	Repérer la médiathèque dans la ville et dans l'Abbaye	39
1.	Améliorer la signalétique extérieure.....	39
a.	Actions envisagées.....	39
2.	Améliorer la signalétique dans l'Abbaye	39
a.	Actions envisagées.....	39
E.	Aménager les espaces autour de la médiathèque	40
3.	Permettre au public de rester dans la cour	40
4.	Faciliter l'accès aux publics empêchés.....	40

II.	Renforcer l'offre documentaire en développant le numérique	40
A.	Construire une offre numérique cohérente.....	41
1.	Connaitre et proposer les services de la Médiathèque départementale	41
2.	Numériser une partie du fonds patrimonial pour le proposer en ligne	41
3.	Développer un catalogue en ligne de l'artothèque	41
4.	Développer un fonds documentaire en relation avec les autres services de l'Abbaye.....	41
5.	Réaliser un flyer dédié aux services numériques proposés	41
B.	Proposer de nouveaux services numériques aux usagers	42
1.	Proposer des ateliers accompagnement au numérique.....	42
2.	Proposer des cafés numériques	42
3.	Proposer des soirées jeux.....	42
4.	Proposer une application mobile.....	42
C.	Améliorer la communication externe avec le numérique.....	42
1.	Alimenter les réseaux sociaux.....	42
2.	Proposer des vidéos qui présentent le fonds	43
3.	Développer un jeu pour présenter la médiathèque	43
III.	Affirmer la médiathèque comme un service favorisant l'exercice des droits culturels.....	43
A.	Garantir une qualité constante d'accueil et d'accompagnement de tous les publics.....	43
1.	Définir une politique d'accueil du public commune à toute l'équipe	44
a.	Actions envisagées.....	44
b.	Calendrier	44
2.	Renforcer la coordination interservices pour mieux aiguiller les usagers en difficulté.	44
3.	Mettre en place des espaces propices aux échanges et à l'écoute et déterminer des espaces voués au calme et à l'écoute.....	44
a.	Actions envisagées	44
b.	Moyens	44
c.	Calendrier	44
4.	Permettre la cohabitation physique de tous les publics	44
a.	Actions envisagées.....	45
b.	Moyens.....	45
5.	Organiser des visites découverte de la médiathèque	45
B.	Développer la programmation et les services pour les publics empêchés ou éloignés.....	45
1.	Positionner la médiathèque comme outil de formation.....	45
a.	Actions envisagées.....	45
2.	Développer des habitudes de fréquentation des lieux par des rendez-vous réguliers.	45
a.	Actions envisagées.....	45
b.	Calendrier	46

3.	Diversifier les fonds avec des documents accessibles à tous dans tous les rayons, y compris les périodiques.	46
a.	Calendrier	46
4.	Développer un fonds Facile à Lire	46
5.	Proposer aux usagers de faire un groupe pour faire des activités organisées ailleurs ensemble (Octobre rose, concert, spectacles, ...)	47
6.	Développer des actions pour lutter contre l'illectronisme.....	47
C.	Développer des actions et une programmation hors-les-murs.....	47
1.	Prendre contact avec les partenaires potentiels.....	47
2.	Développer des projets	47
IV.	Sensibiliser la population aux grands enjeux scientifiques et sociétaux	48
A.	Fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion.....	48
1.	Développer des rencontres.....	48
2.	Travailler en partenariat	48
B.	Réorganiser les fonds	48
1.	Mettre les documents en valeur.....	48
2.	Développer le fonds	48
C.	Sensibiliser les enfants aux enjeux scientifiques	49
1.	Développer des ateliers scientifiques pour la jeunesse avec l'aide de médiateurs scientifiques formés.....	49
a.	Moyens	49
	Conclusion.....	49

Préambule

Depuis 2014, la municipalité de Saint-Jean-d'Angély porte une politique de développement de la ville appuyée sur deux axes forts que sont l'économie et la culture.

Comme de nombreuses villes moyennes ayant perdu leur tissu industriel au cours des crises économiques qui se sont succédé à partir des années 1970 et subissant de plein fouet une évasion culturelle et commerciale en faveur de villes-centres plus attractives, Saint-Jean-d'Angély, pourtant riche d'une histoire prestigieuse se devait de reprendre en main son avenir et retrouver ainsi toute la place qui lui revenait sur la carte du territoire.

C'est l'engagement fort et le projet ambitieux qui est ainsi porté par l'équipe municipale afin de mettre un terme au fatalisme ambiant des habitants de ce territoire afin de leur redonner un espoir.

Pour nous, économie et culture sont intimement liées. Nous faisons nôtre la vision portée initialement par l'ICOMOS puis aujourd'hui par le Ministère de la Culture du poids économique que représente la culture qui contribue, en France, à plus de 3 % de la richesse nationale, avec la notion de "PIB culturel" et de la valeur ajoutée des entreprises culturelles quelles qu'elles soient. Nous n'oublions pas par ailleurs que la culture est le quatrième pilier du développement durable.

Cependant nous ne partions pas de rien car Saint-Jean-d'Angély possède déjà des équipements culturels municipaux de qualité que sont le musée des Cordeliers, l'école de musique et la médiathèque qui occupent une fonction privilégiée dans l'accès à la culture. D'autres équipements ont, depuis 2014, été créés qui complètent ainsi l'offre : la salle de spectacle de l'Eden et le musée numérique Micro-Folie, tandis que d'autres sont en devenir parmi lesquels un centre des arts vivants et le projet de développement patrimonial et culturel du site de l'Abbaye Royale.

Ces dernières années ont permis de travailler ensemble la transversalité en termes de fonctionnement et de projets de nos équipements culturels, permettant ainsi de déployer une politique ancrée dans son territoire, ouverte au plus grand nombre et établissant ainsi une cohésion au sein des services culturels. La médiathèque municipale a pris toute sa part dans ce travail.

Installée au sein de l'Abbaye royale, la médiathèque bénéficie d'un cadre remarquable pour le développement de ses activités ainsi que celui, tout aussi favorable, de ses futures orientations qui seront retenues dans le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social.

Ce projet doit conforter la médiathèque dans la place qu'elle occupe actuellement au sein de la ville mais également en lien avec les différents services municipaux et des autres collectivités, mais aussi avec les partenaires : établissements scolaires, associations, organismes publics ou privés, acteurs des métiers du livre, de la culture, etc.

Il doit renforcer le lien déjà fort qui existe entre la médiathèque et le public qu'elle accueille. Une fidélité qui a pourtant été mise à mal en raison de la crise sanitaire. Le retour de la fréquentation des usagers à hauteur de ce qu'elle était avant la crise est un objectif qui passe par le développement d'activités

ouvertes, participatives et gratuites, telles qu'elles existent aujourd'hui, afin de renouer ce lien social si largement éprouvé.

En complément des activités particulièrement riches et fournies actuellement menées par l'équipe de la médiathèque, et qui doivent être confortées et développées, de nouveaux axes sont à exploiter afin de compléter l'offre culturelle que sont la dimension sociale, le numérique et enfin la culture scientifique.

Actrice majeure de la politique culturelle de la Ville, la médiathèque l'est aussi sur le plan social. Elle est un lieu repéré, convivial où chacun peut trouver toute sa place. La richesse des fonds, la quiétude des lieux, l'engagement des agents, les événements organisés sont autant d'ingrédients nécessaires à cette alchimie afin d'attirer celles et ceux qui peuvent se sentir exclus de toute forme de culture. Une démarche proactive doit être engagée - à l'image de ce qui a été mené à la Résidence Renée - afin d'aller à la rencontre de ce public.

Par ailleurs, le volet numérique est appelé à se développer très fortement au travers d'une filière « numérique, culture et patrimoine » que la municipalité porte actuellement. L'Abbaye royale est appelée à jouer un rôle majeur concernant le développement du numérique avec déjà l'existence du musée numérique qui comprend les supports de réalité virtuelle et un fablab avec l'impression 3D, mais aussi, à très court terme, les visites guidées avec reconstitution historique en réalité augmentée ou bien le projet de formation dans cette filière envisagée sur site. La médiathèque doit elle aussi participer à cette orientation.

Enfin, au regard de l'étude de la Fondation Jean-Jaurès intitulée « *La mésinformation scientifique des jeunes à l'heure des réseaux sociaux* » publiée en janvier 2023, aux conclusions plus qu'alarmantes, il y a nécessité à renforcer la culture scientifique auprès des publics. C'est un travail commun qui doit être mené avec, par exemple, la Micro-Folie mais aussi Sciences Océan Jeunesse, l'association locale d'éducation à la science et l'Espace Mendès-France de Poitiers, afin de ne pas capituler face aux fausses-vérités émises sur les réseaux sociaux.

« *On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau* » peut-on lire dans les textes anciens. Aussi, en complément de tout ce qui a été mis en place jusqu'à présent et dont il n'est nullement question de remettre en cause, de nouveaux chantiers s'ouvrent devant nous au travers de l'établissement du Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social de la médiathèque. Ce projet est un support à construire collectivement permettant de donner un cadre de réflexion et d'intervention afin de porter haut les valeurs universelles qui sont celles de la culture.

Cyril CHAPPET
1^{er} adjoint au Maire délégué à la Culture
Ville de Saint-Jean-d'Angély

Pourquoi un Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social ?

En lien avec la politique de développement local et la politique culturelle de la Ville, le PCSES est un outil de pilotage de la médiathèque partant du contexte général du territoire et d'un bilan descriptif et critique de l'existant et s'ouvrant sur un nouveau projet pour les cinq prochaines années.

C'est une référence commune à la collectivité et à l'équipe de la médiathèque. Il est primordial en ce qu'il pose clairement des orientations, des axes prioritaires déclinés en actions, en objectifs et en moyens. C'est aussi l'outil de gestion de l'établissement qui lui permet d'évaluer et d'ajuster ses actions en phase avec son public et les différentes évolutions.

PARTIE I : DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX

I. Diagnostic du territoire

A. Une commune rurale

Située au nord de la Saintonge, chef-lieu de son canton et Sous-Préfecture de son arrondissement, la ville de Saint-Jean-d'Angély constitue un pôle urbain comptant environ 7 230 habitants. Elle est membre de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge qui regroupe 110 communes. Elle en constitue le pôle central.

Située à la croisée de plusieurs axes importants à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine et de la France, la ville est desservie par l'autoroute A 10 (échangeur 34) qui la met en connexion directe avec des agglomérations importantes telles que Poitiers, Bordeaux, Nantes ou Paris.

À l'échelle régionale, elle est au cœur des axes de communications reliant La Rochelle (60 km) à Angoulême (66 km), Niort (43 km) à Saintes (26 km) ainsi que Poitiers (100 km) à Royan (70 km). Saint-Jean-d'Angély occupe également une position clef par rapport à la vallée de la Boutonne. L'agglomération de Saint-Jean-d'Angély s'est développée sur la rive droite de la Boutonne, la vallée humide qui la borde offrant un cadre de vie particulièrement agréable.

La ville doit répondre aux besoins d'une population rurale estimée à 31 000 habitants (espace intermédiaire entre le canton et la CDC actuelle) en termes de services sportifs, culturels, éducatifs, de santé et d'emploi.

Au cœur de la Saintonge dorée, Saint-Jean-D'Angély est une ville à la campagne à échelle humaine réputée pour sa douceur de vivre. Elle tend à devenir la ville du bien-vivre avec un pôle économique autour de l'alimentation bio et du développement durable et celle du bien-être avec la future station thermale et l'utilisation de l'eau comme ressource à préserver.

B. Un patrimoine historique important

Si le futur de la ville se conjugue avec l'eau, son passé se lit dans la pierre. L'Histoire, au fil des siècles y a laissé des traces monumentales comme l'Abbaye royale, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco au titre de l'une des composantes du bien en série « Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », et ses Tours du haut desquelles on découvre un magnifique panorama sur la commune et ses environs, ou la Tour de la Grosse Horloge, symbole de l'autonomie qui lui a été accordée par le roi d'Angleterre Jean sans terre en 1199 puis confirmée par le roi de France Philippe Auguste en 1204.

Sa richesse patrimoniale se constate également au détour des ruelles, le long des maisons à pan de bois, des demeures authentiques de style charentais ou encore des hôtels particuliers du XVI^e au XIX^e siècle.



C. La population

Saint-Jean-d'Angély, et particulièrement son centre-ville, pâtit d'un certain ralentissement tandis que le département de la Charente Maritime et le territoire de la communauté de communes continuent de bénéficier d'une vitalité démographique. En conséquence, on note une tendance du vieillissement de la population angérienne (41,9 % de plus de 60 ans). 12,3 % de la population a moins de 14 ans.

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	7 522	100,0	7 295	100,0	6 796	100,0
0 à 14 ans	1 090	14,5	1 038	14,2	836	12,3
15 à 29 ans	1 251	16,6	1 051	14,4	942	13,9
30 à 44 ans	1 132	15,0	1 006	13,8	834	12,3
45 à 59 ans	1 475	19,6	1 409	19,3	1 340	19,7
60 à 74 ans	1 329	17,7	1 443	19,8	1 554	22,9
75 ans ou plus	1 245	16,6	1 349	18,5	1 290	19,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	6 420	100,0	6 257	100,0	5 925	100,0
Agriculteurs exploitants	28	0,4	20	0,3	5	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	171	2,7	210	3,4	165	2,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	365	5,7	266	4,3	360	6,1
Professions intermédiaires	563	8,8	512	8,2	580	9,8
Employés	1 086	16,9	1 042	16,7	940	15,9
Ouvriers	701	10,9	760	12,1	650	11,0
Retraités	2 302	35,9	2 488	39,8	2 440	41,2
Autres personnes sans activité professionnelle	1 205	18,8	959	15,3	785	13,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Conséquent au vieillissement de la population, la part des retraités dans la population s'est accentuée (41 % en 2019).

D. Le contexte économique

Le taux d'emploi sur la ville est de 55% (nombre de personnes ayant un emploi/ensemble de la population en âge de travailler), ce qui est en-dessous du taux des villes de même importance dans le département.

L'emploi public structure le territoire : 44 % (administration publique, enseignement, santé et action sociale) – 43,2 % dans les services dont commerce et transports, 7,7% industrie, 5,4 % la construction et 0,5 % agriculture.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2008		2013		2019			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	5 244	100,0	5 050	100,0	4 977	100,0	57,4	90,7
Agriculture	48	0,9	60	1,2	25	0,5	19,9	80,1
Industrie	610	11,6	389	7,7	340	6,8	24,1	89,6
Construction	291	5,6	303	6,0	268	5,4	11,4	78,5
Commerce, transports, services divers	2 123	40,5	2 122	42,0	2 152	43,2	53,6	87,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2 172	41,4	2 177	43,1	2 192	44,0	72,3	95,5

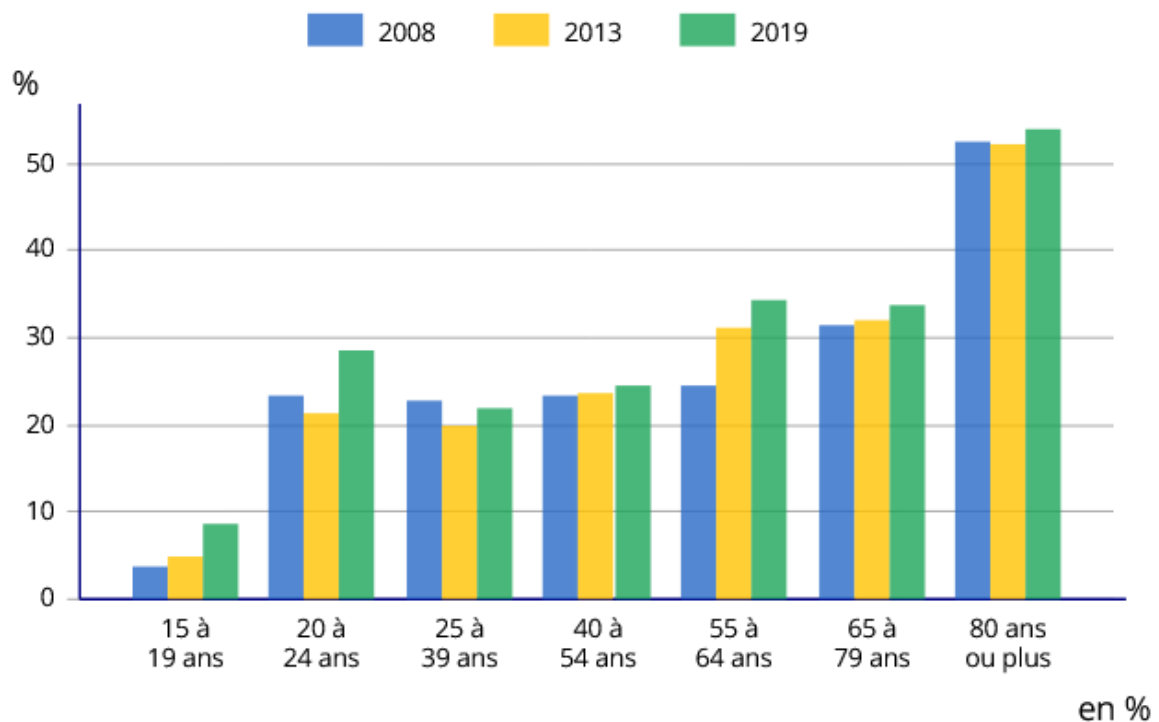
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2022.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	3 696	100,0	3 679	100,0	3 600	100,0	7 135	6 880	6 465
Ménages d'une personne	1 642	44,4	1 704	46,3	1 775	49,3	1 642	1 704	1 775
Hommes seuls	587	15,9	582	15,8	685	19,0	587	582	685
Femmes seules	1 055	28,5	1 122	30,5	1 090	30,3	1 055	1 122	1 090
Autres ménages sans famille	95	2,6	92	2,5	40	1,1	214	205	80
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 959	53,0	1 882	51,2	1 785	49,6	5 279	4 971	4 610
Un couple sans enfant	1 007	27,3	921	25,0	975	27,1	2 054	1 853	1 970
Un couple avec enfant(s)	603	16,3	526	14,3	445	12,4	2 312	1 998	1 700
Une famille monoparentale	349	9,4	435	11,8	365	10,1	912	1 121	940

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



10% sont des familles monoparentales et 54 % personnes de plus de 80 ans vivent seules à leur domicile. Un vivier de personnes seules assume donc les charges d'un foyer.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 333	100	2 125	100	2 042	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	1 489	63,8	1 278	60,2	1 159	56,8
dans une commune autre que la commune de résidence	844	36,2	846	39,8	883	43,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

La part des actifs habitant la commune mais travaillant à l'extérieur a augmenté, ce qui peut influencer sur les jours et les horaires de fréquentation des établissements culturels.

E. Les services et équipements culturels

1. Le musée des Cordeliers :

Le musée des Cordeliers est la seule institution labellisée « Musée de France » du territoire des Vals de Saintonge. Il est également membre du réseau néo-aquitain Alienor.org, conseil des musées. Il bénéficie ainsi de soutiens financiers et de conseils tant en termes scientifiques que dans les démarches de valorisation numérique de ses collections. Cet établissement ouvert en 2003 bénéficie d'une notoriété grandissante. Sa fréquentation est passée de 8 600 visiteurs en 2016 à 9 919 en 2023, ce qui en fait le sixième musée le plus visité du département, grâce à une politique volontariste d'acquisition, de restauration, de conservation et de valorisation.

Il abrite la seule collection publique dédiée aux expéditions Citroën en Afrique et en Asie au début du XX^e siècle (1922-1932). Son nouveau parcours muséographique verra le jour en 2026.



2. L'École de musique municipale :

Elle est la seule école de musique municipale du territoire communautaire. Elle est centre d'examen pour les écoles associatives des communes avoisinantes. Elle est également à l'initiative d'une démarche artistique collective notamment à travers la création de nombreuses formations musicales

(jazz, musiques actuelles, ensemble de cordes, ensemble de clarinettes, etc.) et à l'occasion des divers concerts qui ponctuent l'année scolaire.

En 2023, elle comptait 208 élèves dont 134 de Saint-Jean-d'Angély et organisait une trentaine d'auditions ainsi que deux concerts majeurs (Noël et fin d'année scolaire).



3. La Micro-Folie :

Les Micro-Folies sont un projet porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette avec la collaboration de nombreuses institutions culturelles nationales et internationales dont le musée du Louvre, le château de Versailles, l'Opéra de Paris et Universciences.

Cette plateforme culturelle au service des territoires vient se décliner différemment dans chaque lieu. En prenant part au projet, Saint-Jean-d'Angély (1^{ère} Micro-Folie ouverte en Charente-Maritime) s'inscrit dans un réseau de plus de 250 équipements de ce genre.

Installée au cœur de l'Abbaye royale, elle offre un accès à la culture pour tous grâce à quatre espaces interreliés : le musée numérique, le FabLab, l'espace de réalité virtuelle et l'espace scénique. Une centaine de visites et d'ateliers y est programmée à l'année.

En 2023, 5 400 visiteurs de tous horizons y ont été accueillis.



4. L'Eden :

La salle de spectacle Eden a ouvert en 2018 dans l'ancien cinéma éponyme inauguré en 1931 et qui avait fermé ses portes en 2001 avant de subir un incendie en 2014. La Ville décide alors de reconstruire le

bâtiment en respectant le style Art déco qui faisait son identité. C'est devenu un lieu de diffusion culturelle reconnu, emblématique de la ville. Il accueille des spectacles programmés en priorité par ses partenaires conventionnés que sont l'Association Angérienne d'Action Artistique (A4), les concerts programmés par Belle Factory (Cognac) et l'équipe royannaise Un Violon sur le Sable.



5. Cinévals :

Ouvert en décembre 2021, le complexe cinématographique de Saint-Jean-d'Angély, situé en plein cœur de ville, offre une programmation riche et variée. Ce complexe de trois salles, offrant un total de 462 places, contribue à la vie culturelle et sociale des habitants avec un dimensionnement permettant de proposer à la fois une large programmation des séances en soirée, mais également en journée pour les scolaires et les seniors.



6. L'Association Angérienne d'Action Artistique :

L'A4 est une association qui propose des spectacles variés de spectacle vivant (théâtre, cirque, danse, etc.) tout au long de l'année. Elle accueille des artistes en résidence et elle organise des actions culturelles diversifiées qui s'adressent à des publics de tous âges.

II. La médiathèque d’hier à aujourd’hui

A. Historique et fonctionnement de la médiathèque

1. Histoire de la médiathèque

La bibliothèque municipale de Saint-Jean-d’Angély s’est ouverte au début du XX^e siècle grâce au legs de Joseph Lair, ancien maire de la Ville, qui lui cède sa maison et ses collections. Dès son ouverture, elle fonctionne avec un agent rémunéré par la commune. Aucun bénévole n’a jamais travaillé à la bibliothèque mais des bibliothécaires de formations très différentes s’y succèdent depuis. On peut citer par exemple Louis-Claude Saudau, archiviste qui a classé le fonds patrimonial et les archives paroissiales et communales conservées alors à la bibliothèque ou Noëlla Le Guiastriennec, plus connue à Saint-Jean sous son nom de plume « Noël Santon », poétesse, romancière, éditrice et peintre, qui laissera une partie de son travail dans le grenier de la bibliothèque.

En 1988, la bibliothèque déménage dans l’ancien réfectoire de l’Abbaye royale. Elle est alors informatisée. En 1990, elle devient une médiathèque en ouvrant un secteur discothèque. En 2009, s’ouvre la DVDthèque. Enfin, la médiathèque s’équipe en 2010 de postes de consultation internet suivis en 2013 de l’acquisition d’une borne d’écoute musicale.

2. Fonctionnement actuel de la médiathèque

a. Le bâtiment

Depuis mars 2018, la Ville a repris en propre la totalité de la gestion de l’Abbaye royale qui abrite outre la médiathèque, l’école municipale de musique, les bureaux de l’association culturelle A4, un restaurant gastronomique et la Micro-Folie Saint-Jean-d’Angély.

La médiathèque y occupe 622 m², dont 437 m² pour le service public. L’entrée du public se fait à partir d’un grand hall tout en longueur qui communique grâce à une petite porte avec le reste de l’Abbaye. Dans ce hall, un bureau a été aménagé pour la section jeunesse. Il se compose de deux places de travail et d’étagères avec les documents de travail des bibliothécaires dédiés ainsi que les livres à cataloguer et à équiper.

L’ancien réfectoire des moines abrite la banque de prêt et de retour, les collections de la section adulte (nouveau-tés, périodiques, romans, documentaires et DVD) et 2 postes informatiques de consultation. À mi-étage, se trouve une mezzanine accessible par deux escaliers dont un qui démarre dans la section adulte. Sur cette mezzanine, sont installés les rayons documentaires adultes arts, musique, philosophie, littérature et les fictions adolescents-jeunes adultes, les bandes dessinées et mangas pour les grands adolescents et adultes et la section discothèque ainsi que des tables de travail et les usuels. On peut également y trouver une borne musicale et un poste informatique de consultation.

En plus des quatre postes informatiques sur lesquels les usagers peuvent accéder gratuitement à Internet, la médiathèque est équipée d'un accès WIFI qui couvre l'ensemble de l'établissement.

Une rampe sous la mezzanine permet aux personnes en fauteuil roulant ou aux poussettes d'accéder à la section jeunesse qui se trouve au bout de la section adulte. Elle est également desservie par quelques petites marches d'escalier.

Dans cette partie se trouvent les fictions, les bandes dessinées, les périodiques, les DVD et les documents sonores pour la jeunesse. Deux salles sont dans le prolongement de cet espace, la première contient les documentaires jeunesse et une grande table de travail, la deuxième les bandes dessinées tout public et les romans jeunes adolescents ainsi qu'une table de travail et un poste de consultation. Le bureau de la directrice de la médiathèque s'ouvre sur la première salle.

Un couloir sépare la première partie de la section jeunesse de la salle des documentaires. Ce couloir mène d'un côté vers une large porte sous alarme, qui donne sur une partie non rénovée de l'Abbaye et de l'autre aux toilettes, à une salle d'activité et à la partie réservée au personnel. Ce couloir est équipé de cimaises qui permettent l'accrochage d'exposition.

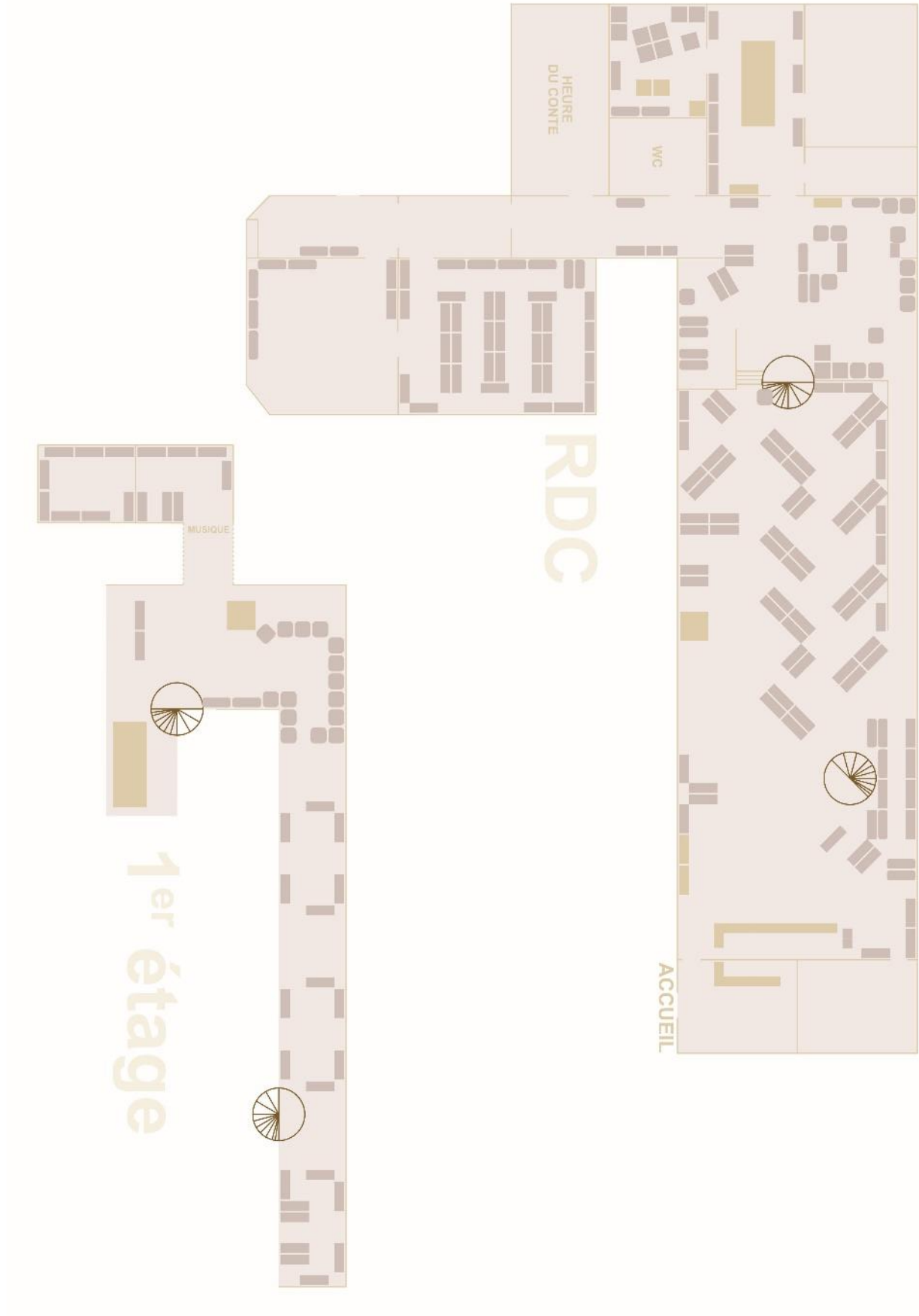
La salle d'activité, toute en longueur, peut accueillir 20 personnes (1 seule issue), elle est aménagée pour accueillir les animations jeunesse mais peut accueillir également toute activité de groupe si elle est réaménagée.

La partie réservée au personnel est séparée par une porte du reste de la médiathèque. Elle comprend un espace très réduit pour la pause-café, une salle de 47 m² pour le magasin (section patrimoine) et une salle ouverte qui contient les tables de travail de cinq agents, équipées de postes informatiques. Celles-ci sont utilisées pour le travail technique des bibliothécaires (indexation, catalogage, équipement, etc.).

La salle présente également des rayonnages qui constituent les réserves et qui accueillent également les documents à cataloguer et à équiper de la section adulte. Un petit espace dévolu à la partie entretien des locaux conclut cette partie et s'ouvre sur une porte de service qui donne sur l'entrée de la cour des Angériens. Cette cour dessert également le restaurant gastronomique, l'aile des hébergements et le parking qui longe la médiathèque.

AR Prefecture

017-211703475-20250306-2025_03_D8-DE
Reçu le 07/03/2025



b. Les collections

En 2023, le fonds de la médiathèque était constitué de :

	Adultes	Enfants	Patrimoine	Total
Livres	23 981	11 217	11 226	46 424
Publications en série	4 232	1 252	8 654	14 138
Documents sonores	5 023	541		5 564
DVD	442	255		697
Partitions			476	476
Documents graphiques			1 492	1 492
Total	33 678	13 265	21 848	68 791

En 2010, une charte des collections pour la médiathèque qui, entre autres, régit la politique documentaire, a été adoptée par la Ville.

Les collections en lecture publique sont renouvelées régulièrement. En plus des acquisitions en fonds propre, la médiathèque départementale prête environ 400 livres, 50 documents sonores et 200 DVD renouvelés tous les ans et deux liseuses sont en prêt.

En 2024, le budget d'acquisition est de :

- 3 000 euros pour les périodiques,
- 18 000 euros pour les livres,
- 500 euros pour les CD,
- 1 000 euros pour les DVD.

La partie patrimoniale était constituée essentiellement du legs de Joseph Lair (1834-1889), avocat et maire de Saint-Jean d'Angély. Elle représente la bibliothèque d'un érudit juriste du XIX^e siècle. Sa femme ayant été musicienne émérite, elle contient également des partitions. La médiathèque ayant été gérée par différentes personnalités du monde littéraire et savant de Saint-Jean-d'Angély, elle s'est enrichie d'une collection de périodiques locaux, de la production littéraire et éditoriale de Noël Santon et de livres et manuscrits sur l'histoire locale. Cinq livres du XVII^e siècle provenant de la bibliothèque de l'Abbaye ont, en outre, été légués à la médiathèque au début du XXI^e siècle.

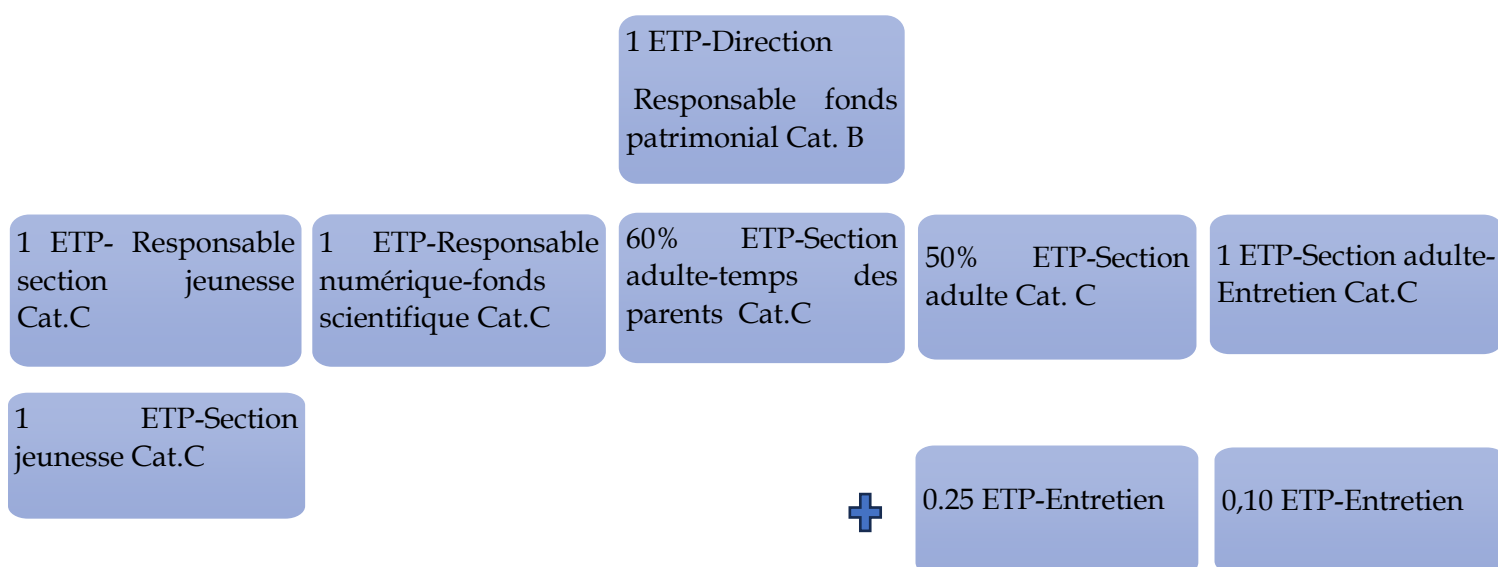
En 2024, le budget d'acquisition pour le fonds patrimonial était de 500 euros.

c. Le personnel

La médiathèque de Saint-Jean-d'Angély n'a jamais fonctionné avec du personnel bénévole. Dès son ouverture au début du XX^e siècle, un agent rémunéré lui a été attribué. Cette situation a perduré jusqu'en 1988, date de l'ouverture de la bibliothèque dans l'Abbaye. Le nombre d'agents a alors augmenté à deux, auxquels des agents en contrat précaire étaient adjoints.

En 2025, l'équipe se compose de sept ETP. 6 agents sur 7 ont une formation professionnelle en bibliothèque (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire, Diplôme Universitaire et Technologique, Association des Bibliothécaires Français ou Médiathèque Départementale de Prêt 17).

L'organigramme se décompose ainsi :



d. Les activités

• Les horaires

La médiathèque est actuellement ouverte au public 25 heures par semaine. La plupart des groupes scolaires ou adultes sont accueillis sur des horaires de fermeture au public.

	MATIN (9h-12h30)	APRÈS-MIDI	Nombre d'heures d'ouverture au grand public
Lundi	Accueil de scolaires + travail interne	13h30-14h30 : travail interne + accueil de scolaires 14h-18h : ouverture au public	4h

Mardi	Travail interne et accueils de groupes et de scolaires	14h30-16h : travail interne / accueils de groupes / Accueils scolaires 14h-18h : ouverture au public	4h
Mercredi	9h30-12h : ouverture au public 10h-10h45 : heure des bébés	14h-18h : ouverture au public	6h30
Jeudi	Travail interne	13h30-16h30 : travail interne / réunions de service	0h
Vendredi	Travail interne et accueils de groupes et de scolaires	13h30-14h30 : travail interne / accueils de groupes 14h-18h : ouverture au public	4h
Samedi	9h30-12h : ouverture au public 10h-11h : heure du conte	14h-18h : ouverture au public et animations adultes (café-maths, café-mains, etc...)	6h30
		TOTAL ouverture	25h

L'amplitude horaire est possible du fait que l'équipe compte six agents qui peuvent travailler 70 heures sur deux semaines.

- La fréquentation

Individuels inscrits	Nombre de lecteurs	
	Angériens	Total
Jusqu'à 14 ans	296	739
15 à 40 ans	182	335
40 à 64 ans	208	396
64 ans et plus	192	369
Total lecteurs individuels	878	1 839
Nombre de collectivités inscrites	97	
Entrées dans l'établissement en 2023	34 199	

En 2023, 160 usagers étaient inscrits à la médiathèque uniquement pour la connexion à Internet.

- Les accueils de groupes

La petite enfance :

Une fois par mois, une bibliothécaire se rend dans les locaux des associations d'assistantes maternelles Pomme d'Apy et l'Enfant d'Y pour y raconter des histoires courtes et chanter des comptines.

Les scolaires :

La médiathèque accueille les classes depuis la TPS de maternelle jusqu'au lycée. Suivant les projets, les classes viennent une à deux fois par an ou une fois par mois pendant toute l'année scolaire. En 2023, 39 classes différentes ont fréquenté la médiathèque.

Les personnes handicapées :

Une fois par semaine, un groupe de jeunes autistes vient choisir des documents à la médiathèque.

Les visites ponctuelles :

La médiathèque accueille sur les horaires de fermeture au public, des groupes associatifs (CLSH, Envol 17, Tremplin 17) qui viennent visiter l'établissement ou bénéficier d'activités comme l'heure du conte, une recherche sur un thème, la visite d'une exposition.

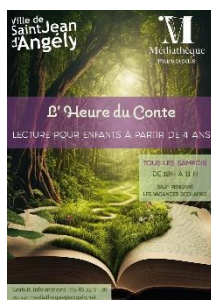
- Les animations régulières

L'heure des bébés :

Deux mercredis par mois de 10h à 10h30, comptines et histoires très simples sur un thème différent chaque semaine, sont chantées, racontées ou lues pour les enfants entre 0 et 3 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte qui en a la garde (nounou, baby-sitter, grands-parents, etc.)

L'heure du conte :

Deux samedis matin par mois de 10h à 11h, des histoires sont lues ou racontées pour les enfants à partir de 4 ans. Après les histoires, chaque enfant peut choisir de regarder d'autres livres ou de faire une activité manuelle en lien avec les histoires racontées.



Angélire :

Trois fois par an, un groupe de lecteurs se réunit pour discuter des livres de la sélection du prix des littératures européennes de Cognac. Les lecteurs votent et se rendent à Cognac au moment du Festival pour rencontrer les auteurs des livres sélectionnés.

Le Prix du 1^{er} roman :

Une vingtaine de lecteurs de la médiathèque lisent cinq romans sélectionnés par deux libraires et deux bibliothécaires de la Ville. Ils votent puis établissent un classement de ces romans. Le lauréat est invité à rencontrer le public lors d'une soirée de remise du prix à la médiathèque.

**La grainothèque :**

La grainothèque s'est ouverte au printemps 2016 avec le soutien de l'association Graines de troc. Pendant les heures d'ouverture, tout un chacun peut venir déposer ou emporter des graines non hybrides. Un espace a été aménagé spécialement pour cette action, avec un choix de documents sur le jardinage biologique. Des animations propres à la grainothèque (rencontres de jardiniers amateurs, conférence de jardiniers professionnels, etc.) sont organisées depuis l'automne 2016.

La Foire aux questions numériques :

Pour les novices en informatique et outils numériques ou les personnes cherchant simplement des conseils pour mieux utiliser leur ordinateur, un bibliothécaire est là pour vous aider. La FAQ, c'est une réponse ponctuelle sur rendez-vous le lundi matin entre 10h et 12h. Les personnes qui ont des demandes peuvent apporter leur matériel personnel (tablette, smartphone, ordinateur portable, etc.)

- Les actions extérieures régulières

Depuis 1992, l'équipe de la médiathèque s'est investie dans l'action culturelle à l'extérieur de l'établissement. La situation géographique de la médiathèque, installée dans le site prestigieux de l'Abbaye royale qui peut être intimidant, a, de fait, éloigné une partie de la population de l'action culturelle proposée. Il est apparu qu'il fallait aller au-devant d'elle de manière régulière pour qu'elle ait une vision réelle de ce que la médiathèque pouvait apporter comme service.

Les Angériens ne sont guère habitués à franchir les portes de l'Abbaye qui, pour eux, reste un lieu fréquenté par une catégorie aisée de la population. Même si en une génération, les pratiques ont un peu évolué, il n'en reste pas moins qu'il faut aller là où le public se trouve sans attendre qu'il vienne in situ. Le succès des actions extérieures ne présuppose en rien que ce même public va venir à la médiathèque.

Petite enfance :

Une fois par semaine, depuis 1992, une bibliothécaire allait à la Halte-garderie puis à Croque-soleil (multi-accueil) raconter des histoires aux tout-petits. Cette animation s'est arrêtée avec la crise sanitaire liée au COVID 19 puis avec le départ de la bibliothécaire qui s'en chargeait.

Elle a repris depuis la fin de l'année 2023. Une bibliothécaire se rend à la crèche une fois par mois et une convention a été mise en place avec la CDC pour encadrer cette animation.

Personnes âgées :

L'hôpital compte trois structures d'accueil pour personnes âgées dépendantes. Deux agents de la médiathèque s'y rendent pour y prêter des documents soit aux résidents soit au service animation.

Médiathèque à domicile :

Depuis janvier 2016, un service de médiathèque à domicile a été mis en œuvre avec l'aide du service municipal Cap-Sénior et Solidarité. La MAD est gérée par la médiathèque, les personnes qui souhaitent en bénéficier doivent en faire la demande et s'y inscrire. Elles reçoivent alors la visite de bénévoles (collaborateurs occasionnels de la Ville) formés par les bibliothécaires et Cap-Sénior qui leur apportent des documents régulièrement.

- Les actions ponctuelles

Environ une fois par mois, la médiathèque propose des animations ponctuelles hors des horaires d'ouverture au public. C'est l'occasion de faire venir un public différent de celui des usagers habituels mais aussi de mettre en valeur une partie du fonds ou tout simplement de retrouver les habitués pour un moment festif, convivial et chaleureux.

Les Mardis de la médiathèque :

Le mardi à 20h30, juste après la fermeture, la médiathèque se transforme en scène de théâtre, de lecture à voix haute ou de spectacle, en lieu de rencontre avec un auteur, un illustrateur, des artistes en résidence, en scène musicale pour les mardis musicaux, en lieu de création pour une battle de BD.



Le Café-parents :

Le Café-parents, c'est l'occasion d'une pause conviviale entre parents ou grands-parents, des partages d'expériences, d'infos, d'outils (livres, vidéos, jeux), c'est écouter, questionner, donner son avis, trouver ses réponses ou d'une soirée consacrée à un thème qui intéresse les parents (autonomie, devoirs, sommeil, etc.) ou d'un atelier parents-enfants.



Le Café-mains :

La médiathèque propose un à deux samedis par mois, de 14h30 à 16h30, des ateliers autour des loisirs créatifs sous la forme d'ateliers participatifs.

Une ou plusieurs bibliothécaires anime ces ateliers en lien avec un thème particulier ou avec une activité de la médiathèque. Par ailleurs, deux bénévoles animent l'une un atelier tricot, l'autre un atelier couture pour ados.

Chaque participant apporte son matériel en fonction des thèmes abordés. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, à partir de 16 ans ou 12 ans pour les ados. Pendant les vacances scolaires ou lors d'événements particuliers (Fête de la nature par exemple) il peut y avoir des ateliers réservés aux enfants.



- Les actions en partenariat

La médiathèque s'implique dans différents projets culturels en partenariat avec d'autres services culturels ou des associations.

Les Journées européennes du patrimoine :

Chaque année, la médiathèque participe aux Journées Européennes du Patrimoine organisées par le service culturel de la Ville. Un fil conducteur est trouvé tous les ans qui suit le thème principal donné par le Ministère de la Culture. La médiathèque ouvre exceptionnellement ce dimanche-là et propose en général des ateliers, un spectacle ou une rencontre. C'est l'occasion pour les habitués de découvrir la médiathèque autrement ou un fonds caché et pour les promeneurs de faire connaissance avec un lieu qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.



Graines d'artistes :

Graines d'artistes est un programme éducatif original, imaginé et conçu par le service culturel de la Ville de Saint-Jean d'Angély, destiné à sensibiliser au patrimoine et aux pratiques artistiques et culturelles les élèves du territoire particulièrement ancré dans la ruralité.

Le programme Graines d'artistes coïncide avec le calendrier de l'année scolaire, de septembre à mars. Il invite un ou plusieurs artistes en résidence de quatre semaines, afin de créer un projet artistique avec les élèves autour de la programmation mise en œuvre par le service culturel de la Ville de Saint-Jean d'Angély.

La médiathèque participe à ce programme tant dans l'équipe d'organisation générale pour l'élaboration du projet éducatif, pour la sélection et l'accueil des artistes que pour le suivi des classes et l'organisation de la journée de restitution.

**Rencontres littéraires jeune public :**

En partenariat avec le collège Georges Texier, le lycée Louis Audouin-Dubreuil et le lycée Blaise Pascal et dans le cadre de la liaison 3^{ème}-2^{nde}, la médiathèque reçoit les classes de 2^{nde} qui participe aux rencontres littéraires pour une lecture d'extraits à voix haute et accueille l'auteur d'un des romans à la médiathèque pour une rencontre tout-public.

**Prix des lecteurs du salon des littératures européennes de Cognac :**

Dans le cadre du prix organisé par le salon de Cognac, la médiathèque accueille soit une animation en relation avec le pays invité soit un auteur de la sélection du Prix.



La fête de la musique :

Chaque année, la médiathèque accueille des animations musicales diverses et variées à l'occasion de la Fête de la musique. C'est l'occasion de mettre en valeur le fonds de la discothèque et de participer à l'animation de la ville.

Les animations de l'été :

C'est l'occasion, en partenariat avec l'Office de tourisme par exemple, de toucher un public qui n'entre pas dans la médiathèque et de lui proposer une animation jeunesse ou tout-public dans un cadre différent de celui de la médiathèque (Plan d'eau, Jardin des Tours, Cour de l'Abbaye.)



- Le réseau de bibliothèques-relais

Depuis 2012, après une réflexion menée avec la médiathèque départementale, la médiathèque de Saint-Jean d'Angély permet, par convention, à huit bibliothèques de petites communes environnantes de venir se servir dans le fonds propre de la médiathèque pour approvisionner leur fonds. Des bénévoles de ces communes viennent régulièrement chercher des documents qu'ils choisissent eux-mêmes ou que les bibliothécaires leur ont choisis selon leur demande.

La médiathèque départementale a supprimé les dépôts dans ces bibliothèques, qui peuvent néanmoins demander des documents de la MDP en passant par la médiathèque de Saint-Jean d'Angély qui joue alors le rôle d'une médiathèque-relais. La MDP ne pouvait plus desservir correctement ces communes et le service apporté par la médiathèque leur permet d'avoir des documents renouvelés régulièrement et en plus grande quantité.

- La formation

L'équipe de la médiathèque participe à des formations en direction de publics divers. L'éducation nationale sollicite en général une fois par an la médiathèque pour participer à un stage de formation des enseignants du 1^{er} degré de la circonscription. En 2015, une formation sur la littérature de voyage a été organisée dans la médiathèque, en 2016 il y a eu une formation sur les albums pour les apprentis-lecteurs.

Une fois par an, la médiathèque accueille le groupe de l'association Lire et faire lire de Saint-Jean d'Angély pour les sensibiliser à la lecture à voix haute et leur présenter le fonds de la médiathèque.

Une convention est passée annuellement avec la Ligue de l'enseignement pour le prêt de livres aux personnes adhérentes à Lire et faire lire.

Depuis 2016, la médiathèque, en partenariat avec le service Cap Sénior et Solidarité de la Ville, forme les collaborateurs occasionnels du service Médiathèque à domicile, au portage de documents. C'est une formation autant sur le savoir-être que sur le savoir-faire. Elle est obligatoire pour les bénévoles qui désirent participer au service.

• Les partenaires

Que ce soit pour les animations régulières ou ponctuelles, la médiathèque a un réseau de partenaires très large. Ce sont :

- Les autres services municipaux : le service culturel, le musée des Cordeliers, l'école municipale de musique, le service Cap Sénior et Solidarité, le service animation,
- Les services de la Communauté de Communes : la ludothèque, le multi-accueil Croque-Soleil, le service culturel, les CLSH, le Relais Assistantes Maternelles, le CIAS,
- Les services départementaux : la médiathèque départementale de prêt, le Centre local d'information et de coordination gérontologique,
- Les services de l'éducation nationale : La Canopée (centre de documentation départemental pédagogique de l'éducation nationale), la mission pédagogique de la circonscription de Saint-Jean d'Angély,
- Les services hospitaliers : EHPAD les Collines, EHPAD Val de Boutonne, service long séjour Saint-Louis,
- Les services sociaux : IME La Vigerie, Maison Saint-Louis de Montfort, la Fondation Robert,
- Les établissements scolaires de Saint-Jean-d'Angély : écoles maternelles Régnauld, Jean-Combes et Sainte-Sophie, écoles élémentaires Joseph-Lair, Gambetta et Sainte-Sophie, collège Georges-Textier, Lycée professionnel Blaise-Pascal, Lycée général et professionnel Louis-Audouin-Dubreuil,
- Les associations à caractère social : Envol 17, Tremplin 17, association Pirouette, À chacun son toit (logement), FJT,
- Les associations à but éducatif : Le CLSH de Beaufief, Drôles en scènes (ateliers de théâtre pour enfants), la Ligue de l'enseignement,
- Les associations culturelles : l'A4, Lire et faire lire, Festival des littératures européennes de Cognac,
- La librairie Jeux de pages et Cinévals.

B. Les atouts et les contraintes rencontrés pour le bâtiment

1. Par les usagers et les partenaires

La médiathèque de Saint-Jean-d'Angély est ouverte depuis octobre 1988 dans l'Abbaye royale. Depuis 35 ans, peu de changements sont intervenus dans son aménagement.

Au fil du temps, une génération d'habitants s'est appropriée la médiathèque. À l'ouverture de l'équipement, les Angériens avaient du mal à entrer dans l'Abbaye, qui n'était pas, pour eux, un lieu qui leur était destiné. Les enfants qui ont commencé à la fréquenter au début des années 90 sont à leur tour adultes et parents et n'ont plus aucune réticence à y amener leurs propres enfants. Ce changement dans les mentalités a nécessité une génération, il a été aidé par l'action menée auprès des écoles. Ce sont bien les enfants qui ont, à l'époque, incité leurs parents à entrer dans la bibliothèque d'alors.

Les Angériens sont très attachés au lieu même s'ils ne fréquentent pas la médiathèque comme usagers. Certains la font visiter quand ils ont de la famille ou des amis. La médiathèque sert régulièrement de décor pour des prises de vues à l'occasion d'évènements familiaux ou d'animations ponctuelles.

La proximité de l'école municipale de musique est très appréciée, les parents attendent leurs enfants à la médiathèque et vice-versa. Le bref déménagement, pour travaux, de l'EMM en 2015 a entraîné une baisse de fréquentation visible sur les statistiques, les usagers perdant rapidement le chemin de l'équipement, certains ne l'ont d'ailleurs pas retrouvé depuis la période de confinement de 2020.

Ce positionnement central de la médiathèque dans la ville est souligné positivement par nombre de partenaires.

Les problèmes principaux rencontrés par rapport au bâtiment sont :

- Les problèmes de signalétique :

Bien que la signalisation de la médiathèque se soit améliorée au fil du temps, les nouveaux habitants, les usagers venant d'autres communes et les touristes se plaignent régulièrement de ne pas avoir trouvé facilement la médiathèque.

- Les problèmes de parking :

Il est assez compliqué de se garer les matins de marché et le parking le plus proche de la médiathèque est en zone bleue ce qui décourage les personnes âgées ou handicapées. De plus, 57 % des usagers de la médiathèque ne sont pas Angériens et doivent donc venir en voiture. Les bus des groupes scolaires ne peuvent pas rester stationnés dans les environs immédiats de la médiathèque.

- Les problèmes d'accessibilité :

Il n'est pas possible pour les usagers handicapés ou à mobilité réduite de monter sur la mezzanine de la médiathèque ni dans la discothèque puisqu'il n'existe pas d'ascenseur pour cette partie de l'Abbaye.

- Les problèmes d'espace :

Aucune « zone froide » n'avait été prévue, en effet, la médiathèque est un équipement relativement vivant et de ce fait les personnes désirant le calme n'ont aucun endroit pour s'isoler que ce soit pour travailler ou pour lire, écouter de la musique ou regarder un film.

Les personnes fréquentant la discothèque se plaignent souvent du manque de place et que les CD soient trop serrés.

2. Par l'équipe de la médiathèque

- Les problèmes de signalétique :

La signalétique extérieure manque de chaleur et de lisibilité. Elle est certes adaptée au bâtiment mais ne ressemble pas assez à la médiathèque. L'abbaye en elle-même est intimidante et un public peu habitué aux lieux culturels ou historiques ne va pas se sentir invité. Le message n'est pas simple entre la médiathèque ouverte à tous et vivante et l'abbaye qui a une image intimidante et fermée.

- Les problèmes d'espace :

La médiathèque date résolument de la fin des années 80 ; en effet, l'espace multimédia n'avait pas été considéré, et l'action culturelle se trouvait cantonnée à l'heure du conte, qui en principe, ne peut pas accueillir plus de 19 personnes.

Il est compliqué de trouver des espaces où installer des postes informatiques car le câblage pose vite problème, n'ayant pas été prévu au moment de l'aménagement.

Pour les animations tels que les spectacles ou les rencontres, l'espace qui peut être libéré est réduit et demande beaucoup de manutentions de la part du personnel pour déplacer le mobilier et créer un espace d'animation suffisant au milieu des rayonnages.

Il est impossible de faire le noir, ce qui est souvent demandé pour les spectacles jeunesse.

La préparation des animations avec des partenaires ou en équipe n'ayant pas été vraiment prévue, seul le bureau de direction peut être compatible avec des activités intellectuelles ou d'accueil de personnes extérieures à la bibliothèque. De même, il n'y a aucune salle que l'on puisse utiliser avec un groupe d'adultes, par exemple pour de la formation, pendant les heures d'ouverture.

La bibliothèque est depuis longtemps un lieu d'échanges et de convivialité, les usagers s'y donnent rendez-vous ou s'y retrouvent par hasard, ces rencontres se font la plupart du temps devant la banque de prêt ou à côté des périodiques, ce qui perturbe le prêt des documents et qui gêne les lecteurs de périodiques. Il manque un espace de détente avec une machine à café et des fauteuils qui permettraient aux usagers de discuter tranquillement sans se préoccuper de la gêne occasionnée. Cet espace symboliserait le fait qu'on va aussi à la médiathèque pour se détendre et y rencontrer des amis.

Nous travaillons à amener les adolescents à fréquenter davantage la médiathèque. Ce que les sociologues nous apprennent de cette population bien particulière nous porte à penser qu'il nous manque un espace protégé des regards, dans lequel ils pourraient se retrouver tout en étant entre eux. Plus prosaïquement, il manque un espace pour le personnel. Il n'y a pas réellement de salle de repos dans laquelle les agents puissent se restaurer ou faire une pause. Il n'y a pas de toilettes pour le personnel, ce qui pose problème les jours d'affluence.

L'équipe a souligné les mêmes problèmes d'accessibilité que les usagers et les partenaires.

- Le fonds patrimonial :

L'espace dévolu au fonds patrimonial est une salle assez tempérée qui sert de magasin. Bien que ses larges baies soient en partie occultées, il n'est pas possible d'y faire l'obscurité ainsi qu'il est recommandé en conservation (la lumière, même filtrée, décolore les reliures.) Les pièces au-dessus étant inoccupées et vétustes, on peut voir sur le plafond et le haut de certains murs des traces d'humidité inquiétantes.

Ce fonds, essentiellement consacré à l'histoire de la ville et de ses habitants, continue de s'accroître grâce à des achats, des legs ou des donations (ex. : Fonds Antoine Laurent, Fonds Noël Santon, Résistance et déportation, don Lavallée, don Combes, don Filleul). De plus, La médiathèque reçoit en dépôt légal le journal local l'Angérien libre (depuis 1944).

Déjà sous-estimé au moment de l'aménagement en 1988, l'espace est devenu bien trop exigü pour une bonne conservation des ouvrages : la plupart sont "en double file" sur les étagères, ce qui rend difficile leur entretien et leur classement. Faute de place, une partie de ce fonds est stocké dans des cartons ou dans le grenier de la médiathèque, donc est inaccessible pour l'instant.

Le fonds n'est que partiellement catalogué numériquement. Priorité a été donnée à tout ce qui concerne le fonds local (Noël Santon inclus). L'absence d'espace freine aussi le traitement intellectuel de ces collections puisqu'il n'est plus possible de trouver de place.

Aucun espace pour la consultation n'a été prévu. Les lecteurs peuvent cependant demander à consulter les livres sur place : ils remplissent une fiche et un-e bibliothécaire apporte le(s) ouvrage(s) demandé(s) en salle de prêt. Lorsqu'il s'agit de journaux anciens reliés ou en liasses, cela demande un peu de manutention (ils sont encombrants et lourds) et les tables de la salle de prêt sont peu appropriées pour ces formats. Lorsqu'il y a affluence à la médiathèque, il est aussi difficile de veiller à ce que ces ouvrages ne soient pas annotés ou dégradés pendant leur consultation.

Faute d'espace, le magasin sert aussi à stocker une partie des documents en réserve (empruntables). Cette pièce reste ouverte, faute de porte dans le couloir, et le personnel est amené à s'y déplacer régulièrement. On y trouve beaucoup de poussière et sa configuration rend difficile son entretien.

C. Les atouts et les problèmes dans les missions

1. Par les usagers et les partenaires

La médiathèque a une bonne image auprès des usagers et des partenaires.

En 2021, un questionnaire avait été envoyé à tous les usagers dotés d'une adresse courriel soient 1 175 personnes. Un quart d'entre elles avait répondu.

À la question ouverte « Avez-vous des remarques à ajouter ? Des commentaires à nous faire partager ? N'hésitez pas ! », les usagers avaient envoyé de très nombreux remerciements avec énormément de compliments sur la médiathèque et sur l'équipe. Le lieu plaît beaucoup et l'équipe propose une qualité d'accueil très appréciée.

Il y avait eu également quelques propositions qui pourraient être envisageables :

- temps pour les moins de 3 ans entre 17h et 18h30 en semaine ou le samedi,
- être informé des nouvelles acquisitions par mail,
- mettre plus en avant les coups de cœur, et faire plus de sélections thématiques,
- reprise du temps des parents,
- prolonger et réserver en ligne,
- mettre en vente les livres désherbés,
- modifier les horaires pour ouvrir tous les jours aux mêmes heures,
- proposer une médiathèque hors les murs,
- plus de relais auprès des familles et écoles pour sensibiliser les enfants,
- meilleure disposition des nouveautés.

Lieu d'information, d'intégration, de rencontres, d'entraide et d'apprentissage mais aussi lieu refuge, la médiathèque a un rôle prépondérant dans la vie de la cité pour tous ses partenaires qui ont bien diagnostiqué le changement de missions auquel la médiathèque fait face.

Les partenaires soulignent également l'importance pour eux que la médiathèque soit présente hors les murs, lors de manifestations extérieures à l'Abbaye ou dans une sorte d'annexe qui pourrait être dans un autre lieu.

Une majorité des partenaires interrogés pointent l'action de la médiathèque envers les personnes habituellement considérées comme éloignées de la culture.

En ce sens, la présence des postes informatiques avec une connexion Internet paraît être un point à souligner.

L'animation du territoire est aussi un point attendu par une partie des partenaires, la médiathèque étant perçue comme un service créatif et innovant.

2. Par l'équipe de la médiathèque

L'équipe de la médiathèque a une vision beaucoup plus négative de son action que les usagers et les partenaires.

• Les moyens financiers

Les moyens financiers alloués à au service n'ont pas suivi le développement de la médiathèque. Avec 18 000 €, si le budget d'acquisition 2022 est en-dessous de la médiane des budgets d'acquisition pour les territoires de + de 8 000 habitants, il est néanmoins dans la moyenne.

Si le budget d'investissement est conforme à la moyenne des médiathèques de territoire de même strate, le mobilier et le matériel ne peuvent être renouvelés que partiellement. La médiathèque ayant été ouverte en 1988, elle a fonctionné très longtemps avec ce qui avait été installé à ce moment-là. Le mobilier et le matériel devraient être changés tout en même temps, ce qui est financièrement difficile. Les luminaires et les étagères ont constitué une première tranche qui ont apportés une note de modernité. L'aménagement de l'espace des périodiques a été également très apprécié des usagers.

- Les collections

Les usagers font beaucoup de demandes de nouveautés or la médiathèque a un temps de réponse pour les achats assez long. Le temps des médiathèques n'est pas celui des médias et les usagers sont parfois déçus de ne pas pouvoir avoir tout de suite ce dont ils ont entendu parler la veille. C'est le travail des bibliothécaires que de pouvoir leur donner à lire autre chose qui pourrait les intéresser.

Autant en section jeunesse, le fonds a été réfléchi pour le public, par une équipe qui est restée longtemps stable, autant en section adulte, si le fonds est diversifié, le désherbage n'est pas assez fréquent et la constitution du fonds a été désorganisée par plusieurs changements dans l'équipe. Il faut souvent un peu de temps avant de comprendre et de connaître un public et un territoire.

- Les activités

L'équipe de la médiathèque a conscience de proposer de multiples services même si le cadre professionnel limite parfois les actions, en particulier dans le secteur social. Il lui est parfois difficile de ne pas dépasser son rôle devant les difficultés du public accueilli.

Certaines actions ne rencontrent pas le public auquel l'équipe avait pensé. Il faudra les revoir en termes de communication et peut-être d'intérêt. On a pu constater également que certaines actions mettent longtemps à s'installer avant de devenir incontournables.

Le public accueilli semble être à l'image de la ville. C'est un public installé, qui s'est approprié le lieu, il y est comme à la maison. On s'y rencontre, on s'y donne rendez-vous, il y a une mixité sociale et intergénérationnelle. Par ailleurs, les jeunes actifs et les demandeurs d'emploi sont plus absents que les autres catégories.

Il est à noter que les touristes hésitent à entrer, ils arrivent jusqu'à la médiathèque quand ils ont été conseillés par l'Office de tourisme ou la Micro-Folie. Le fait que la médiathèque soit dans un lieu patrimonial brouille parfois le message autant pour ceux qui recherchent un lieu à visiter que pour ceux qui cherchent une médiathèque.

PARTIE II : LE PROJET

I. Ouvrir la médiathèque au plus grand nombre

Pour favoriser l'accès de la médiathèque à tous, il est indispensable que chacun sache qu'elle existe, qu'elle soit accessible et que chacun s'y sente le bienvenu.

Avant de communiquer plus largement sur la médiathèque, il est nécessaire d'effectuer quelques aménagements pour la rendre plus chaleureuse et moderne.

A. Aménager les espaces de la médiathèque

1. Réaménager l'entrée du public

« Si quiconque entrant dans une bibliothèque n'y découvre rien qui lui soit déjà familier... alors il lui est signifié, avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui ! »¹

Entrer dans la médiathèque n'est pas, loin s'en faut, quelque chose de facile pour tous les publics. Si celui qui passe la porte se retrouve intimidé face au lieu et aux collections, alors il n'ira peut-être pas plus loin.

Il faudrait offrir aux usagers qui n'en ont pas les codes, un point de reconnaissance qui dédramatise la posture de l'institution, d'autant plus que la médiathèque se trouve dans un bâtiment historique.

a. Actions envisagées :

- 1/ Dégager l'entrée en déménageant le bureau jeunesse.
- 2/ Aménager et décorer l'entrée pour avoir un véritable accueil.
- 3/ Couper la banque de prêt en deux et l'orienter différemment pour qu'elle soit plus accueillante.
- 4/ Mettre en valeur l'espace canapés-magazines pour qu'il soit identifié comme étant le point de reconnaissance.

b. Les moyens :

Ces actions demandent peu de moyens financiers. Le dégagement de l'entrée en enlevant le bureau jeunesse permettra d'avoir une circulation plus aisée pour les personnes comme pour les documents. L'espace consultation des magazines qui est déjà bien utilisé, pourra être amélioré avec des éléments de décoration (tapis, plaids, petites tables,...) et une présentation des tablettes qui serait une manière d'inciter les usagers les plus éloignés de la lecture à une utilisation plus ludique de la médiathèque.

¹ Dominique Lahary, « Pour une bibliothèque polyvalente », *Bulletin d'informations de l'ABF*, 2000, n° 189

c. Le calendrier :

Ces actions sont prioritaires en ce qui concerne les aménagements de la médiathèque. Elles dépendent en grande partie du déménagement du bureau jeunesse dans la section jeunesse. Ce déménagement est tributaire de travaux d'aménagement dans la réserve et l'heure du conte.

2. Aménager l'espace jeunesse

L'espace jeunesse de la médiathèque est parfois vécu comme un lieu de passage plus que comme un espace dédié à la jeunesse. On y passe pour aller aux toilettes, pour faire une réunion dans le bureau de direction, pour faire une animation dans l'heure du conte, pour visiter le fonds patrimonial.

a. Actions envisagées :

- 1/ Réfléchir en équipe à sa réorganisation pour repenser la circulation dans cet espace.
- 2/ Changer le mobilier très ancien (1988 au mieux) pour du mobilier coloré et adapté aux tout-petits.
- 3/ Mettre une signalétique sur les piliers.



- 4/ Il faut prévoir des investissements en termes de mobilier (tables, chaises, tapis, bacs).



c. Le calendrier :

Cet aménagement pourrait se faire quand l'entrée serait réaménagée et que le bureau jeunesse serait déplacé. Pour que le bureau soit déplacé, il faut libérer et affecter le bureau de la direction à un nouvel espace.

3. Affecter des espaces aux nouvelles pratiques de la médiathèque

Il n'y a pas d'usage de la médiathèque qui chasse l'autre ou qui se fasse au détriment d'un autre, notre structure peut s'adapter aux nouvelles pratiques si on ne les nie pas.

Il est nécessaire de trouver un espace qui puisse accueillir les ateliers créatifs qui se faisaient jusqu'alors dans l'heure du conte qui serait uniquement dévolue aux collections pour les petits et à leur présentation (heure du conte, heure des bébés, heure des nounous, accueils de maternelles).

Il est nécessaire de trouver un autre espace fermé pour les animations ou réunions qui se pratiquent quand la médiathèque est ouverte et qui nécessitent du calme.

a. Actions envisagées :

1/ Créer un espace dans la réserve qui accueillerait les accueils scolaires, les animations jeunesse et les ateliers créatifs.

2/ Utiliser l'espace scénique en cas de spectacle.

3/ Faire les réunions dans un nouvel espace créé dans la réserve.

b. Les moyens :

- La création d'un espace dans la réserve nécessite des travaux d'aménagement (création d'une cloison pour isoler le bureau de l'adjoint à la direction, isolation phonique, création d'une porte).

4. Différencier les espaces suivant leur destination

Tous les usages possibles d'une médiathèque sont à préserver. Il faudrait en faire un lieu aux espaces partagés et pensés pour les différents usages et permettre une cohabitation sereine.

a. Actions envisagées

1/ Faire un bureau jeunesse dans la section jeunesse.

Le bureau jeunesse pourrait trouver sa place dans l'actuel bureau de direction qui peut accueillir deux agents et une petite table de réunion pour les rencontres avec des personnes extérieures au service.

2/ Revoir la discothèque et créer un espace d'écoute et de visionnage agréable.

La borne d'écoute existe déjà mais elle pourrait être accompagnée de fauteuils et il pourrait y avoir un espace de visionnage de films.



3/ Mettre en valeur le fonds patrimonial.

Pour cela, le fonds patrimonial serait déménagé dans une autre aile de l'Abbaye. Une grande salle de classe au 2^{ème} étage est en bon état et pourrait l'accueillir assez facilement. Cela permettrait qu'il soit proche de l'école de musique pour pouvoir développer une parthèque et proche des espaces qui pourraient être dévolus au travail sur le patrimoine. Il faudrait y inclure un espace de travail (bureau, ordinateur, téléphone) pour l'agent spécialisé de la médiathèque. À terme, le fonds patrimonial pourrait y être mis en valeur et présenté au public. Dans un premier temps, un déménagement est à organiser et le fonds patrimonial devra être réorganisé et reclassé, des travaux importants d'accessibilité au public devront être réalisés avant que le fonds puisse être ouvert au public. En attendant, des documents pourraient être présentés dans la médiathèque, une à deux fois par an.

4/ Organiser un espace ados.

5/ Améliorer l'accessibilité de la mezzanine.

Dans le cadre d'un aménagement de l'Abbaye, la mezzanine de la médiathèque pourrait bénéficier d'un accès à un arrêt de l'ascenseur qui desservirait l'aile principale. Cela permettrait l'accessibilité de la mezzanine à tous les publics. Cet ascenseur fait partie d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'espaces de l'Abbaye qui sont ou inutilisés ou dévolus à d'autres services. Ce projet est porté par le service culturel, l'accessibilité de la médiathèque n'en est qu'une infime partie.

b. Les moyens :

Le bureau jeunesse peut être déménagé très facilement sans aucun coût puisque tout existe déjà. Par contre, il faut déménager le bureau de la direction dans l'heure du conte. Cela nécessite des travaux de câblage de cette pièce qui n'était pas équipée pour l'informatique et la téléphonie. L'aménagement de la section discothèque nécessite des achats de mobilier pour rendre cet espace accueillant.

L'installation du fonds patrimonial à l'étage de l'Abbaye demande des travaux très importants d'accessibilité et d'aménagement. Ces travaux pourraient être inclus dans une tranche de restauration de cette aile de l'Abbaye.

La création de l'ascenseur ne concerne pas seulement la médiathèque mais tout le corps principal de l'Abbaye. Ce sont des travaux d'aménagement importants.

c. Le calendrier :

Le déménagement du bureau jeunesse dépend de l'aménagement du bureau de la direction dans l'heure du conte. Le déménagement de l'heure du conte dépend de l'aménagement de l'espace animations dans la réserve. Ces travaux sont donc prioritaires pour la mise en œuvre du projet général de la médiathèque.

Les autres travaux dépendent en grande partie du financement futur des projets pour l'Abbaye.

B. Rendre la médiathèque plus accessible

1. Instaurer la gratuité pour les Angériens

Instaurer la gratuité de l'inscription à la médiathèque, c'est offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et à l'information tout en mettant fin à des démarches contraignantes et discriminantes au moment de l'inscription.

2. Faire évoluer les horaires

Les horaires actuels datent de 2017, il peut être intéressant de les revoir pour les adapter à la demande des usagers.

Cet aspect de l'accessibilité ne peut se faire sans un questionnement des usagers et aussi des non-usagers. Cela ne peut également se faire sans l'adhésion des agents. Il faudra réfléchir à ce qu'implique les demandes du public sur les horaires de l'équipe.

a. Action envisagée :

1/ Mettre en place un questionnaire adressé aux personnes qui ne viennent pas à la médiathèque pour pouvoir travailler sur les demandes du public.

2/ Mettre en place une boîte de retour à l'extérieur pour les usagers qui viennent occasionnellement sur des horaires par exemple pendant leurs congés mais qui ne peuvent pas revenir quand ils reprennent leur activité.

b. Les moyens

1/ Le questionnaire pourrait être une mission du référent accueil.

2/ La boîte de retour peut être achetée en investissement.



c. Le calendrier :

Il faut que le bureau jeunesse ait déménagé et que le référent accueil soit déterminé.

La boîte de retours peut être installée rapidement.

3. Travailler notre accueil au public

Les personnes qui arrivent jusqu'à la porte de la médiathèque doivent être accueillies au mieux de sorte qu'elles sentent qu'elles sont les bienvenues.

Il faut garder en tête que l'agent qui accueille l'utilisateur à la médiathèque a un rôle fondamental : c'est lui qui donne l'image de l'établissement.

a. Actions envisagées :

- 1/ Rédiger en équipe une charte d'accueil.
- 2/ Déterminer un référent accueil dans l'équipe. Ce référent se chargera de faire appliquer la charte et de la faire évoluer.
- 3/ Faire en sorte que chaque agent puisse faire des formations sur l'accueil du public.

C. Faire connaître la médiathèque

1. Revoir la communication vers les habitants et les usagers

a. Actions envisagées

- 1/ Présenter la médiathèque lors de l'accueil des nouveaux arrivants.
- 2/ Prendre attache chaque année avec l'AVF pour participer à leur rentrée.
- 3/ Avoir des outils de communication différents selon les publics visés (enfance-jeunesse/ados/adultes-séniors).
- 4/ Travailler avec le service communication pour réaliser de nouveaux outils de communication.
- 5/ Faire connaître nos actions auprès du grand public (bulletin municipal, réseaux sociaux).
- 6/ Déterminer un référent communication dans l'équipe, qui puisse réagir sur les réseaux sociaux à chaque animation.
- 7/ Proposer des articles pour le BM tous les trimestres.
- 8/ Participer au Forum des associations.
- 9/ Aller présenter la médiathèque au plus près des publics (écoles, local séniors, associations).

b. Les moyens :

Ces actions demandent surtout un agent complètement dédié à la communication du service ou a minima un agent des services culturels qui soit dédié à la communication.

c. Le calendrier :

Certaines actions peuvent être mises en œuvre immédiatement (Forum, AVF, articles), d'autres demandent d'avoir du temps dégagé pour les engager. Le recrutement d'un agent dédié à la communication pour les services culturels est nécessaire pour la réussite de cet objectif.

2. Développer les animations familiales et grand public

a. Actions envisagées :

- 1/ Développer des animations grand public et familiales tout au long de l'année.
- 2/ Trouver des partenariats avec des associations angériennes.
- 3/ Participer aux animations type Lézar'jeunes ou Cluedo.

3. Participer à la réalisation de manifestations grand public dans l'Abbaye

D. Repérer la médiathèque dans la ville et dans l'Abbaye

1. Améliorer la signalétique extérieure

Régulièrement des personnes nous signalent ne pas avoir trouvé la médiathèque facilement. Ces personnes voulaient venir, qu'en est-il alors de ceux qui sont moyennement motivés ? Il est important que chacun sache qu'il existe une médiathèque à Saint-Jean-d'Angély.

a. Actions envisagées :

- 1/ Faire ajouter la médiathèque sur les plans de ville.
- 2/ Vérifier la cohérence des panneaux indicateurs.

2. Améliorer la signalétique dans l'Abbaye

Il est nécessaire de travailler sur le terme médiathèque, afin d'éviter la confusion avec la bibliothèque de l'Abbaye. Un totem pour indiquer les différents services présents dans l'Abbaye.

a. Actions envisagées :

- 1/ Avoir un agent d'accueil dans l'Abbaye, cela nous permettrait de nous concentrer sur nos missions principales.
- 2/ Ajouter des plaques médiathèque au-dessus des plaques bibliothèque. De nombreuses personnes sont perdues entre les deux termes et rebroussement chemin. ²

² Office de tourisme-été 2023

3/ Aménager la porte d'entrée de la médiathèque. Il faut qu'on ait envie d'y entrer alors même qu'on ne voit pas de l'extérieur de quel service il s'agit.

E. Aménager les espaces autour de la médiathèque

Les espaces autour de la médiathèque sont très importants pour l'image donnée aux visiteurs mais aussi aux habitants qui ne font que traverser les cours et qui n'ont pas forcément l'habitude de s'y arrêter. L'équipe de la médiathèque peut émettre des souhaits mais il n'est pas de son ressort que d'aménager les cours de l'Abbaye alors même qu'elles sont un passage obligé pour se rendre à la médiathèque.

3. Permettre au public de rester dans la cour

1/ Demander à ce que des bancs soient installés dans les cours.

2/ Avoir des portails plus souvent ouverts sans pour cela permettre le stationnement dans les cours.

4. Faciliter l'accès aux publics empêchés

1/ Demander à ce que l'état des parkings soit amélioré pour faciliter l'accès des personnes âgées, des familles avec poussettes.

2/ L'entrée dans la Cour des Angériens est également très accidentée de sorte que les personnes ayant des difficultés à marcher ne s'y sentent pas en sécurité.



II. Renforcer l'offre documentaire en développant le numérique

Pour mettre en œuvre les objectifs liés à cet enjeu, il paraît important de définir un référent numérique dans l'équipe. Ce référent serait responsable des actions numériques qu'il pourrait animer lui-même ou coordonner dans l'équipe, il pourrait gérer les relations avec les autres services sur ce sujet.

A. Construire une offre numérique cohérente

1. Connaître et proposer les services de la Médiathèque départementale

Un temps de formation de l'équipe pourrait être assuré par le référent numérique pour que chacun puisse renseigner les usagers sur les offres numériques de la MD17 (Digithèque) qui peuvent compléter notre offre documentaire.



Digithèque, c'est l'accès à la presse, à des livres audios en ligne, des cours de sport, de dessin, de langues, des dessins animés et des activités jeunesse. Ce sont des milliers de contenus accessibles gratuitement 7j/7 et 24h/24, partout, sur tous les supports (PC, tablette, smartphone).

2. Numériser une partie du fonds patrimonial pour le proposer en ligne

La Région et l'État peuvent faire des appels à projet pour la numérisation d'une partie du fonds patrimonial auxquels la médiathèque pourrait répondre.

Deux axes pourraient être développés : la presse ancienne et les partitions.

3. Développer un catalogue en ligne de l'artothèque

Des artistes du territoire proposent de prêter certaines de leurs œuvres. La médiathèque les accueillerait roulées et les présenterait sous forme numérique pour que le public puisse les emprunter.

4. Développer un fonds documentaire en relation avec les autres services de l'Abbaye

La médiathèque développera ses collections documentaires en lien avec les services présents et à venir installés dans l'Abbaye royale. Ce fonds documentaire nécessite de réserver une part du budget d'acquisition à ce rayon.

5. Réaliser un flyer dédié aux services numériques proposés

Ce flyer pourrait être distribué lors des présentations de la médiathèque aux nouveaux arrivants mais aussi par le service Cap-Séniors, l'Office de tourisme, etc. Sa création pourrait être une mission confiée au référent numérique et être réalisée prioritairement.

B. Proposer de nouveaux services numériques aux usagers

1. Proposer des ateliers accompagnement au numérique

La pérennisation de la Foire aux questions numériques est importante. Elle pourrait être davantage valorisée dans les espaces spécifiques (local sénior, MVE, Restos du cœur). Elle pourrait également être proposée aux collègues des services municipaux qui en éprouvent le besoin.

2. Proposer des cafés numériques

Ce sont des temps qui peuvent être proposés en partenariat avec la Micro-folie par exemple. Les thèmes peuvent avoir été suggérés par des usagers (ex : les logiciels libres, les arnaques en ligne, etc.).

3. Proposer des soirées jeux

Ces soirées peuvent être organisées en partenariat avec la ludothèque intercommunale et la médiathèque départementale. Elles peuvent être à destination d'un public particulier comme les adolescents par exemple mais aussi être intergénérationnelles.

4. Proposer une application mobile

L'application Bib-en-poche permettrait d'avoir le portail de la médiathèque sur son smartphone.



Cette application a un coût pour la collectivité. C'est un abonnement renouvelable chaque année.

C. Améliorer la communication externe avec le numérique

1. Alimenter les réseaux sociaux

La page Facebook de la médiathèque a un certain succès (1K followers) mais le public des moins de 40 ans est sur d'autres réseaux sociaux. Il faudrait donc être aussi sur Tik-Tok et Instagram. Pour cela, il faudrait un agent dédié à la communication.

Force est de constater qu'être community manager représente un temps non négligeable qu'il est difficile à un membre de l'équipe de prendre sans affecter ses autres missions. Malgré tout, il faudrait qu'un agent puisse s'en occuper.

2. Proposer des vidéos qui présentent le fonds

Les vidéos pour présenter les collections sont très appréciées dans d'autres établissements. Elles demandent beaucoup de temps de travail. Il faudrait un agent dédié à la communication.

3. Développer un jeu pour présenter la médiathèque

Le parcours des QR codes réalisé pourrait être utilisé. Il manque néanmoins un programme ludique pour inciter les adolescents et jeunes adultes à venir jusqu'à la médiathèque. Un jeu vidéo pourrait être réalisé. C'est un projet ambitieux qui demande à être développé par des agents qui ont des compétences techniques et des agents qui ont des compétences créatives. La réalisation du clip pour Lézar'jeunes a montré que c'est possible mais très coûteux en temps. C'est un projet à long terme.

La communication externe pourrait être améliorée rapidement grâce à la création d'un poste dédié à la communication des services culturels.

III. Affirmer la médiathèque comme un service favorisant l'exercice des droits culturels

L'article 5 de la déclaration de Fribourg³ définit ce que sont les droits culturels en ces termes : « La protection et la promotion de la culture est un impératif des droits humains. Le droit de participer à la vie culturelle garantit à chacun le droit d'accéder à la culture, au patrimoine culturel et aux expressions culturelles, d'y participer et d'en jouir. »

Cet enjeu est affirmé dans la loi Robert sur les bibliothèques et la lecture publique⁴ : « Les médiathèques contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels. »

A. Garantir une qualité constante d'accueil et d'accompagnement de tous les publics.

On sait que moins le niveau économique et social est élevé, et plus on a de mal à demander de l'aide. Il faut donc porter plus d'attention à notre accueil de tous les publics.

³ Les Droits culturels. Déclaration de Fribourg adoptée le 7 mai 2007

⁴ LOI n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

1. Définir une politique d'accueil du public commune à toute l'équipe

a. Actions envisagées :

- 1/ Définition de règles communes.
- 2/ Mise en place d'un carnet de consignes.
- 3/ Redéfinition des missions de chacun.
- 4/ Formations à l'accueil.

b. Calendrier :

Ces actions pourront être envisagées quand un référent accueil aura été défini. Il pourra alors établir des priorités pour l'amélioration de l'accueil et prévoir des formations.

2. Renforcer la coordination interservices pour mieux aiguiller les usagers en difficulté.

Plusieurs services pourront être sollicités, comme le CIAS, Cap-sénior, l'état civil. Le carnet de consignes sera alors plus efficient.

3. Mettre en place des espaces propices aux échanges et à l'écoute et déterminer des espaces voués au calme et à l'écoute.

a. Actions envisagées :

- 1/ Changer le mobilier pour qu'il soit modulable.
- 2/ Réaménager l'espace convivialité près de l'accueil. Par exemple, en faisant deux espaces avec les canapés.
- 3/ Remettre des fauteuils dans différents endroits de la médiathèque.

b. Moyens :

Il est nécessaire d'acheter de nouveaux fauteuils et des étagères sur roulettes pour l'aménagement de la grande salle de la médiathèque.

c. Calendrier :

Ces aménagements peuvent être réalisés après la redistribution de l'entrée.

4. Permettre la cohabitation physique de tous les publics.

a. Actions envisagées :

1/ Disposer de davantage de places assises. Comme il y a peu de canapés, les lecteurs sont obligés de cohabiter et ça n'est pas toujours leur souhait. Certains choisissent donc de ne pas rester.

2/ Les toilettes ne sont pas prévues pour accueillir les enfants et les adultes en même temps, de même que le personnel n'a pas de toilettes attitrées. Il serait souhaitable que les toilettes existantes soient réservées aux enfants (proximité de l'espace jeunesse) et pourquoi pas au personnel (proximité des bureaux). Il faudrait donc trouver des toilettes proches de la médiathèque qui pourraient accueillir le public adulte.

b. Moyens :

Il est nécessaire d'acheter au moins 2 autres canapés.

Pour les toilettes, on pourrait sans doute utiliser les toilettes du rez-de-chaussée de l'Abbaye. Il faut par contre, déterminer quel agent en fait l'entretien, ce qui accroîtrait les missions des agents actuels.

5. Organiser des visites découverte de la médiathèque

Ces visites seraient adaptées à chaque public et organisées en partenariat avec des prescripteurs (enseignants, éducateurs, assistants sociaux, conseillers France travail, etc.

B. Développer la programmation et les services pour les publics empêchés ou éloignés

1. Positionner la médiathèque comme outil de formation

a. Actions envisagées

1/ Poursuivre les visites scolaires.

2/ Distribuer des flyers sur les animations de la médiathèque aux enfants qui viennent avec l'école.

3/ Être identifié comme lieu d'auto-formation. Créer un partenariat avec France travail, la mission locale, Envol 17.

2. Développer des habitudes de fréquentation des lieux par des rendez-vous réguliers.

a. Actions envisagées

1/ Créer des « visites découverte » de la médiathèque adaptées à chaque public.

2/ Organiser un calendrier régulier des ateliers créatifs et des ateliers numériques.

b. Calendrier :

Les « visites découverte » peuvent être envisagées quand les aménagements auront été réalisés pour ne pas avoir à devoir repenser le circuit à chaque changement.

3. Diversifier les fonds avec des documents accessibles à tous dans tous les rayons, y compris les périodiques.

a. Calendrier

Cette action peut s'envisager en début d'année, au moment de la répartition des budgets d'acquisition.

4. Développer un fonds Facile à Lire

C'est un fonds qui permet un accès à la lecture pour un public éloigné du fait de difficultés diverses (handicap, faible maîtrise de la langue, illettrisme, etc.)



La médiathèque départementale ayant entamé une réflexion pour s'inscrire dans cette démarche depuis 2021, elle propose un présentoir en carton très solide qui permet de disposer des livres de face, accompagné d'une sélection de 50 ouvrages. Les livres sont marqués par un logo national.



Emprunter ce dispositif à la MD17 serait une manière de se familiariser avec ce genre de fonds et pouvoir commencer à sensibiliser nos partenaires avant d'avoir un budget d'acquisition propre à ces documents.

5. Proposer aux usagers de faire un groupe pour faire des activités organisées ailleurs ensemble (Octobre rose, concert, spectacles, ...)

Cette action peut être mise en place facilement. Elle demande malgré tout qu'un agent participe à l'animation sur son temps de travail.

6. Développer des actions pour lutter contre l'illectronisme.

Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes sont parmi les plus touchées par l'illectronisme. Un usager d'internet sur trois manque de compétences numériques.

Les actions sont développées dans l'objectif II.

C. Développer des actions et une programmation hors-les-murs

Toucher les publics les plus éloignés qui ne se sentent pas toujours légitimes pour entrer dans l'établissement en intervenant au plus près d'eux, demande de redéfinir les missions de chacun pour pouvoir assurer des actions qui seraient nouvelles ou ont été abandonnées au fil du temps.

1. Prendre contact avec les partenaires potentiels

Il faut définir un référent dans l'équipe qui assure cette mission pour faire le lien entre les partenaires institutionnels ou associatifs et les agents qui ont un projet qui peut être délocalisé hors-les-murs ou qui seraient intéressés pour en construire un avec les publics.

2. Développer des projets

De nouveaux projets pourraient être développés :

- Auprès des structures d'accueil des séniors (EHPAD, Foyer logement, Cap séniors).
- Auprès des personnes en situation de handicap (Résidence H. Favier, Fondation Robert, Toka ma porte).
- Auprès des associations caritatives et sociales (Restos du cœur, Secours catholique, l'Arche, Tremplin 17).
- Auprès des primo-arrivants (AVF).
- Auprès des comités d'entreprise.
- Auprès de l'hôpital (SURF, services de rééducation, addictologie,...).
- Auprès des structures petite enfance (consultation PMI, crèches, assistantes maternelles).
- Pour le développement des boîtes à livres.

IV. Sensibiliser la population aux grands enjeux scientifiques et sociétaux

« Les médiathèques contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion. »⁵ Pour se conformer à cette mission, la médiathèque entend lutter contre la désinformation générale et pour la valorisation de la parole scientifique. Les objectifs développés pour cet enjeu porteront particulièrement sur la nature, le climat, la santé et la révolution numérique.

A. Fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion.

1. Développer des rencontres

Sur des thèmes scientifiques ou sociétaux, par exemple dans le cadre des manifestations nationales (Fête de la science, Octobre rose, Semaine de la santé mentale, Fête de la nature).

2. Travailler en partenariat

Identifier les institutions, établissements ou associations scientifiques du territoire ou de la Région pour qu'ils interviennent pour des ateliers, rencontres ou débats.

Travailler en synergie avec les services de la collectivité qui sont sur le même champ d'intervention (Micro-folie, Maison du Développement Durable).

B. Réorganiser les fonds

1. Mettre les documents en valeur

Les fonds pourraient être mieux mis en valeur en réalisant des tables thématiques suivant les événements et en mettant les documents en bout d'étagère pour les valoriser.

2. Développer le fonds

Le fonds de la médiathèque pourraient être augmentée par l'adhésion à un abonnement à un magazine scientifique généraliste (par exemple Epsilon). D'une façon générale, ce fonds est à prioriser dans le budget d'acquisition des documentaires.

⁵ LOI N°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

C. Sensibiliser les enfants aux enjeux scientifiques

1. Développer des ateliers scientifiques pour la jeunesse avec l'aide de médiateurs scientifiques formés.

- a. Moyens

La mise en œuvre de ces objectifs demande des moyens financiers accrus autant pour les acquisitions (abonnement, nouveautés documentaires) que pour les animations (rencontres, ateliers et débats). Le partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers pourrait être développé.

Conclusion

Ce PCSES a été conçu à partir du diagnostic du territoire et de la médiathèque, des orientations de la collectivité à travers ses élus, du dialogue avec les partenaires du territoire et du travail mené par l'équipe de la médiathèque.

C'est un document de référence qui porte une vision de la médiathèque mais aussi une feuille de route pour les cinq années à venir.

Équipement de proximité favorisant l'accès à la culture à tous les publics, conscient des évolutions technologiques, contribuant à la diffusion des progrès de la connaissance, la médiathèque de Saint-Jean-d'Angély constituera un service essentiel pour répondre aux grandes problématiques actuelles.

Rédaction : Mireille Brossard, Directrice de la médiathèque jusqu'au 30 novembre 2024, en partenariat avec l'équipe concernant la partie II, Le Projet.